



Service GDV - ODP

Gestion de voirie –
Occupation du domaine
public

Rue de Courtrai 63
(3^e étage)
7700 Mouscron

+32(0)56 860.249

+32(0)56 860.257

+32(0)56 860.267

+32(0)56 860.268

+32(0)56 860.269

+32(0)56 860.270

+32(0)56 860.305

www.mouscron.be

@ : gdv@mouscron.be

Mouscron, le 04 mai 2018

OBJET : Organisation du « Week-End Muco » sur la plaine de l'ARTEM, avenue de Barry à Mouscron ainsi que dans les rues de l'entité et ce, du 18 mai 2018 à 08h00 au 21 mai 2018 à 13h00.

Madame, Monsieur,

En raison de l'organisation de la manifestation, dont objet ci-dessus, l'administration communale porte à votre connaissance les modifications de circulation suivantes :

MODIFICATION DE CIRCULATION :

Interdiction de stationnement

- Du 19/05/2018 de 7h00 au 20/05/2018 à 20h00, le stationnement sera interdit dans l'avenue de Barry entre la rue du Beau Chêne et la rue du Bilemont ;
- Du 19/05/2018 à 19h00 au 20/05/2018 à 18h00, le stationnement sera interdit :
 - Drève André Dujardin ;
 - Avenue Nadine Sengier-Pollet entre la drève André Dujardin et l'avenue Robert Verzele ;
 - Avenue Robert Verzele entre avenue Nadine Sengier-Pollet et avenue Patrick Wagnon ;
 - Avenue Patrick Wagnon entre avenue Robert Verzele et drève André Dujardin

Interdiction de circulation

- Le 20/05/2018 de 06h00 à 21h00 : avenue de Barry entre la rue du Beau-Chêne et la rue du Bilemont (⚠sauf véhicules de secours, bus et camions) ;
- Le 20/05/2018 de 7h00 à 18h00 :
 - Drève André Dujardin ;
 - Avenue Nadine Sengier-Pollet entre Drève Dujardin et avenue Robert Verzele ;
 - Avenue Robert Verzele entre avenue Nadine Sengier-Pollet et avenue Patrick Wagnon ;
 - Avenue Patrick Wagnon entre avenue Robert Verzele et Drève André Dujardin.



Suite avis Urgences : Fest/18/669 du 04 mai 2018

Déviations dans les deux sens de circulation

- Via les rues du Bilemont, du Bas-Voisinage, du Midi et la rue du Beau-Chêne ;
- Via les rues du Bilemont, Guillaume Vanzeveren et du Limbourg avec, pour cette deuxième déviation, une restriction pour les véhicules de + de 3,5m de hauteur ;
- Les bus, camions (40T) et les véhicules de secours devront emprunter l'axe avenue de Barry/avenue de Rheinfeldten afin d'éviter et d'emprunter des rues trop étroites sur l'itinéraire de déviation ;

Veillez en prendre bonne note !

Assurés de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Pour le Collège communal :

Nathalie BLANCKE,

Marie-Hélène VANELSTRAETE,

Directrice Générale

Echevine des Travaux-Voirie